

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ALSACE RHIN BRISACH

RECRUTE SUR EMPLOI PERMANENT

Un chargé de mission urbanisme et aménagement (H/F)

Cadre d'emplois des ingénieurs ou attachés territoriaux

**Poste à temps complet à pourvoir
Dès que possible et avant la fin de l'année**

par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle

Missions

Le poste de chargé de mission urbanisme et aménagement est placé sous l'autorité de la directrice du pôle aménagement urbanisme environnement de la communauté de communes Alsace Rhin Brisach.

Vous aurez pour mission de gérer les dossiers relatifs à l'urbanisme et d'assurer une veille juridique.

Il vous appartiendra de veiller à la cohérence des projets avec la politique urbaine de la collectivité.

A ce titre :

Vous conduirez les projets en matière de planification urbaine et d'aménagement urbain. Assurez les évolutions des documents d'urbanisme PLUi (révision, modifications...), Site Patrimonial Remarquable (SPR) ...

Vous assisterez la collectivité maîtresse d'ouvrage dans le choix du mode de réalisation et dans la définition du calendrier de réalisation.

Vous organiserez et coordonnerez l'action des différents partenaires.

Un travail en partenariat et transversalité avec les autres services de la collectivité et notamment habitat et renouvellement urbain, développement économique et touristique, environnement est indispensable.

Vos missions principales seront les suivantes :

- Suivre les procédures d'urbanismes - PLU intercommunal (déclaration de projet, modification ou modification simplifiée PLUi), SPR...
- Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'aménagement sur des sites ou pour des projets particuliers tels que l'aménagement et la restructuration / requalification complète de l'Ile du Rhin Nord.
- Assurer la veille technique et juridique, en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'architecture.
- Assurer le suivi du droit de préemption urbain et procédures associées.

Profil

Connaissances / compétences requises :

Solides connaissances du droit de l'urbanisme et du cadre réglementaire des politiques publiques d'aménagement.

Expertise juridique des différents codes et connaissances de l'environnement institutionnel et juridique des collectivités territoriales.

Capacité d'animation, conduite de réunion.

Aptitudes attendues :

Sens du travail en partenariat et en transversalité.

Travailler en mode projet.

Aisance rédactionnelle et relationnelle.

Réactivité - savoir prioriser - être force de proposition.

Rémunération et informations complémentaires

Statutaire, régime indemnitaire ISFE mensuelle, titres restaurant (valeur faciale 9€ par jour travaillé, participation employeur 5.40 €), participation à la protection sociale complémentaire (mutuelle 28 €/mois, prévoyance 19 € /mois) et complément indemnitaire annuel (13^{ème} mois).

Accord télétravail en vigueur au sein de la collectivité, jusqu'à 2 jours par semaine.

Horaires flexibles - régime temps de travail au choix.

Postuler

Merci d'adresser, **avant le 05/10/2024**, votre candidature (lettre de motivation + CV) à recrutement@alsacerhinbrisach.fr